



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE RISQUE SISMIQUE

Le connaître et s'en protéger



Séisme

QUELS SONT LES RISQUES MAJEURS EN ISÈRE ?

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique, dont les conséquences peuvent mettre en danger un nombre considérable de personnes, engendrer des dégâts et dépasser la capacité de la société à réagir.

Le département de l'Isère est exposé à un grand nombre d'aléas, naturels ou technologiques.

ALÉA x **ENJEU** = **RISQUE**
± fort ± vulnérable ± critique



©SIRRA

LE RISQUE SÉISME EN ISÈRE :

Le risque sismique est le seul risque en Isère à menacer la totalité du département.

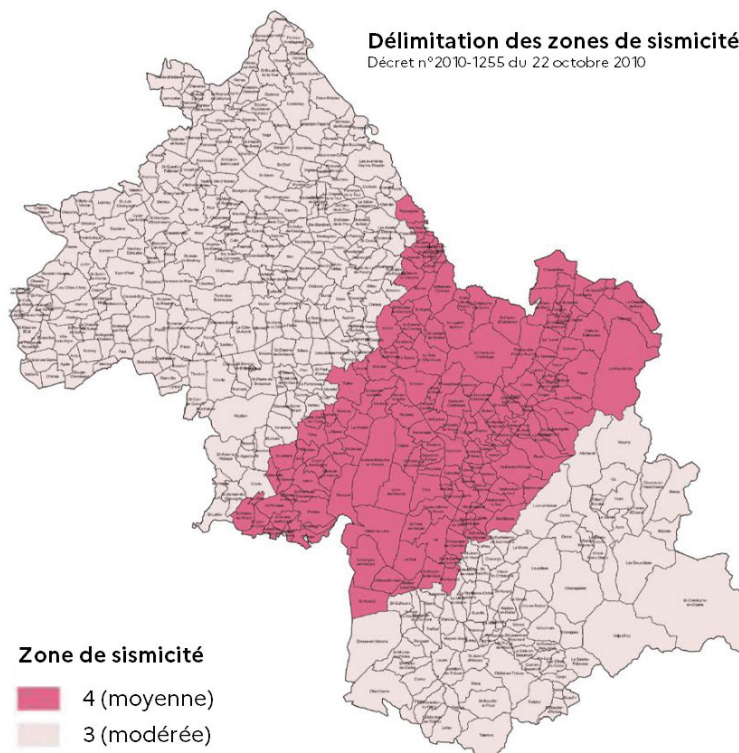
Le territoire est divisé en deux zones : sismicité moyenne ; sismicité modérée.

Un séisme se caractérise par :

- **Son foyer (ou hypocentre)** : C'est la région de la faille où se produit la rupture et d'où partent les ondes sismiques ;
- **Son épicentre** : Point situé à la surface terrestre à la verticale du foyer et où l'intensité est la plus importante ;
- **Sa magnitude** : Identique pour un même séisme, elle traduit l'énergie libérée par le séisme. Elle est généralement mesurée par l'échelle de Richter ;
- **Son intensité** : Pour mesurer les effets et les dommages du séisme en un lieu donné, avançant une appréciation de la manière dont le séisme se traduit en surface et dont il est perçu. L'intensité d'un séisme est maximale à l'épicentre et décroît avec la distance parcourue ;
- **La fréquence et la durée des vibrations** : Ces deux paramètres ont une incidence fondamentale sur les effets en surface ;
- **La faille provoquée (verticale ou inclinée)** : Elle peut se propager en surface.

Délimitation des zones de sismicité

Décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010



LE SAVIEZ-VOUS ?

La prévision à long terme se fonde sur une approche probabiliste et statistique, elle se base sur l'étude d'événements passés, sur le contexte tectonique régional, sur les failles identifiées et les mouvements du sol engendrés. C'est à partir de ces données que la probabilité d'occurrence est calculée.

Pour la prévision à court terme, malheureusement à l'heure actuelle il n'existe aucun moyen fiable pour prévoir où, quand, et à quelle puissance se produira un séisme. Les signes précurseurs ne sont toujours pas identifiables, mais des recherches mondiales ont été initiées afin de mieux prévoir les séismes.

LES CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SÉCURITÉ

AVANT

- Repérez les points de coupure du gaz, d'eau et d'électricité ;
- Fixez les appareils et les meubles lourds ;
- Renseignez-vous pour connaître la zone de sismicité sur laquelle se situe votre commune grâce à la carte interactive www.Georisques.fr ou demandez à votre mairie ;
- Bâissez en tenant compte des règles parasismiques afin de réduire la vulnérabilité de votre habitat.

PENDANT

- À l'intérieur : mettez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides et éloignez-vous des fenêtres ;
- À l'extérieur : ne restez pas sous les fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, etc.) ;
- En voiture : arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses ;
- Protégez-vous la tête avec les bras ;
- N'allumez pas de flamme.

APRÈS

- Après la première secousse, méfiez-vous des répliques : il peut y avoir d'autres secousses ;
- Ne prenez pas les ascenseurs pour quitter un immeuble ;
- Vérifiez l'eau, l'électricité et le gaz : en cas de fuite, ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités ;
- Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation, etc.).

LES ACTEURS DANS LE DÉPARTEMENT



Le préfet



Le maire



Le service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)



Les autres acteurs : BRGM, associations agréées de sécurité civile, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS, LES SITES INTERNET SUIVANTS

- Les services de l'État en Isère : www.isere.gouv.fr/actions-de-l-Etat/risques-majeurs
- Ministère de la transition écologique (MTE) : <https://www.ecologie.gouv.fr/tremblements-terre-et-seismes-en-france>
- Site Géorisques : <https://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/seisme>
- Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) : <https://www.brgm.fr/fr/enjeux/risques-amenagement-territoire>
- Constituez votre Kit d'urgence : <https://www.gouvernement.fr/risques/se-preparer-a-une-situation-durgence>

Directeur de publication :

M. Laurent PRÉVOST, Préfet de l'Isère

Conception-réalisation :

Mission culture du risque de la préfecture
Imprimerie Préfecture

Qui contacter ?

Mission culture de risque :
Tél : 04 76 60 34 00
pref-culture-risques@isere.gouv.fr



Numéros d'urgence

Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18
SMS / personnes sourdes et malentendantes : 114
En Europe : 112